



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **emploi.ch Sàrl**, Ch. des Crêts 17, 1630 Bulle
2. Déclaration de faillite: 15.04.2013
3. Suspension de faillite: 10.09.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 13.10.2014
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Edition, publication et distribution de biens porteurs de communication ainsi que courtage et acquisition d'ordres de publicités dans le domaine de la recherche d'emploi, aussi sur le réseau internet; formation, conseil, organisation de séminaires et de cours ainsi que l'édition de documentation dans le domaine du coaching professionnel (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut  
1700 Fribourg

01734223

